

VTF

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social : Zone Commerciale – Rue Greber – 60000 ALLONNE

RCS BEAUVAIS 537 911 547

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 08 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le huit décembre,

La société FIGEST, société à responsabilité limitée au capital de 71.820 €, dont le siège social est 10 rue Blanchet – 95620 PARMAN, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le n°531 420 115, représentée par son Gérant, Monsieur Frédéric MAHAUT

en sa qualité d'Associée unique de la société VTF (ci-après la « Société »),

APRES AVOIR RAPPELE

- que la société FIGEST a acquis ce jour la totalité des 20 000 actions de 1 Euro de valeur nominale composant le capital social de la Société (ci-après l' « **Acquisition** »),

ET PRIS CONNAISSANCE

- des modalités de l'Acquisition convenues aux termes du Protocole de Cession d'Actions en date de ce jour,
- de la lettre de démission de la société WKM INVEST en tant que Président de la Société avec effet à compter de la date de réalisation de l'Acquisition, soit à compter de ce jour,

et plus généralement des conséquences résultant de l'Acquisition ainsi intervenue

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE DECISION

Constatation de la démission de la société WKM INVEST de ses fonctions de Président de la Société et quitus à donner

L'Associée unique, connaissance prise de la lettre de démission de la société WKM INVEST de son mandat de Président de la Société avec effet à compter de ce jour,

prend acte de cette démission et donne quitus entier et sans réserve à la société WKM INVEST pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

Nomination de la société FIGEST en qualité de Président de la Société

L'Associée unique,

consécutivement à la décision qui précède, **nomme**, en remplacement de la société WKM INVEST, démissionnaire, en qualité de nouveau Président de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

La société FIGEST, société à responsabilité limitée au capital de 71.820 €, dont le siège social est 10 rue Blanchet – 95620 PARMAN, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le n°531 420 115, représentée par son Gérant, Monsieur Frédéric MAHAUT

La société FIGEST représentera la Société à l'égard des tiers et sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la Société dans la limite de son objet social.

Elle exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales, statutaires et extra-statutaires applicables.

La société FIGEST a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions de Président de la Société et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

L'Associée unique décide que la société FIGEST ne sera pas rémunérée pour l'exercice de son mandat de Président et bénéficiera, sur justificatifs, des remboursements de frais engagés dans l'exercice de son mandat.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités légales

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique et la société FIGEST, acceptant les fonctions de Président de la Société.

Bon pour acceptation des fonctions de Président
de la SAS VTF

Signé par :

Frédéric Mahaut

37383177478C4D8...

La société FIGEST
Monsieur Frédéric MAHAUT

Signé par :

Frédéric Mahaut

37383177478C4D8...

La société FIGEST ¹
Monsieur Frédéric MAHAUT

¹ Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président de la SAS VTF »